

BTM (Brevet Technique des Métiers)

Maréchal-Ferrant en apprentissage



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

S'installer en tant que travailleur indépendant (artisan) ou être salarié, en France ou à l'étranger.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Approfondir les techniques de la forge, de la maréchalerie et de la ferrure orthopédique.
Préparer la création de son entreprise

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules à visées professionnelles :

- Conforter les techniques de forge et de ferrage
- Approfondir ses connaissances en hygiène, santé animale et hippologie
- Gérer une entreprise (gestion, économie, coût de fabrication, organisation du travail,...)
- Développer sa relation avec la clientèle
- Elaborer un mémoire en lien avec le monde de l'entreprise et la filière
- Communiquer et s'exprimer dans un cadre professionnel en anglais

Modalités pédagogiques :

Mise en situation professionnelle : théorie et pratique

Cours théoriques : communication, mémoire, anglais, gestion, commercialisation, technologie, hygiène, hippologie.

- 1 semaine d'épreuve blanche (forge) en deuxième année

- 2 semaines d'épreuve blanche avant l'examen : 1 semaine théorique (étude de cas, résolution de problème, soutenance mémoire) et 1 semaine pratique (forge, ferrage, parage)

Moyens techniques :

Atelier forge (gaz/charbon) et centre équestre (chevaux disponibles pour parage, ferrage et dentisterie) à Saint Chély.

Structure du diplôme :

Diplôme de niveau 4 délivré par la Chambre des Métiers

Evaluation en épreuves terminales

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation sur 2 ans par alternance de 910 h en centre, soit par an: 13 semaines au CFA, 34 semaines en entreprise et 5 semaines de congés payés.

Une rentrée par an en septembre.

Période de la formation : De septembre à octobre

Lieux de formation : Marvejols et Saint Chély d'Apcher.

CONDITIONS D'ADMISSION :

-Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible plus de 29 ans)

-Avoir un CAPa Maréchal ferrant

-Avoir réalisé un entretien de positionnement au centre de formation

-Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation

STATUTS ET REMUNERATION:

Salarié(e) en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 27 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire (formateurs techniques, MOF, maréchaux ferrants, vétérinaire)

La forge et le centre équestre de Saint Chély d'Apcher : une cavalerie et des infrastructures installées dans un environnement privilégié.

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (2021) : 77.78 %

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2022) : 84.34 %

Taux de réussite aux examens (2022) : 50 %

CONTACTEZ-NOUS :

CFA de la Lozère

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance

48100 MARVEJOLS

Tél : 04.66.32.02.39

Mail cfa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr



Mise à jour le 05/04/23